



INSTITUT AFRICAÏN DES IMPÔTS

مؤسسة الضرائب الأفريقية

INSTITUTO AFRICANO DE IMPOSTOS

Bourses de la *Lincoln Institute of Land Policy* et de l'Institut Africain des Impôts

Appel à Candidatures pour des Bourses de Recherche en 2010

La *Lincoln Institute of Land Policy* (l'Institut Lincoln) et l'Institut Africain des Impôts (ATI) se sont engagés dans un projet de recherche d'envergure sur les taxes foncières du continent africain. Les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- Structurer une base de données générale sur les différentes formes de taxes foncière en Afrique qui pourrait être maintenue et mise à jour assez facilement,
- Ecrire des rapports et faire un travail de réflexion de manière concise, uniforme et standardisée sur les taxes foncières (et autres taxes similaires) imposées et collectées en Afrique,
- Ecrire des rapports sur les systèmes de taxes foncières développés par la loi dans les pays africains,
- Engager la réflexion sur les systèmes de taxes foncières tels qu'ils fonctionnent en pratique dans les pays africains,
- Juger l'importance et l'ampleur des taxes foncières annuelles en tant que sources de revenus nationales et/ou municipales en Afrique,
- Commenter l'avenir du rôle de la fiscalité foncière en Afrique, et
- Décerner les tendances générales dans l'application de la fiscalité foncière à travers l'Afrique

Pour réaliser ces objectifs, l'Institut Lincoln et l'ATI voudraient offrir des bourses à des chercheurs des différentes régions du continent africain. De 2007 à 2009, un total de 12 boursiers ont été sélectionnés pour entreprendre des recherches sur les taxes foncières dans 48 pays africains.

Pour 2010, les candidatures pour une étude des taxes foncières dans les 2 derniers pays africains ci-dessous sont les bienvenues. **Les demandes doivent être reçues avant le 13 Novembre, 2009 et les candidats retenus seront avisés avant le 4 Décembre 2009.**

Djibouti

Un examen approfondi des taxes foncières (et autres taxes similaires) à **Djibouti**.

Pré-requis :

Le/la candidat(e) idéal(e) :

- Sera en possession d'au moins un diplôme universitaire de premier cycle en finances publiques, en droit, en aménagement du territoire, en études immobilières ou en tout autre domaine d'étude similaire,
- Sera suffisamment qualifié(e) pour entreprendre de la recherche sur les taxes foncières (et autres taxes similaires)
- Maîtrisera le français ou l'arabe
- Pourra communiquer de façon convenable en anglais,
- Sera un(e) natif (ve) et/ou un(e) résidant(e) de Djibouti

Aperçu du travail exigé :

Le candidat retenu :

- Devra soumettre un projet de recherche approfondi avant le **18 décembre 2009**
- Recueillir des données pertinentes sur les taxes foncières
- Devra soumettre un rapport sur l'avancement de ses recherches avant le **26 Mars 2010**
- Devra être présent à un atelier organisé pour les boursiers par l'Institut Africain des Impôts dans le courant de l'année 2010
- Devra soumettre un rapport final en arabe, français ou anglais avant le **25 Juin 2010** qui consistera en:
 1. Un rapport détaillé sur l'état des taxes foncières à Djibouti
 2. Un résumé concis (deux pages) sur l'impôt foncier à Djibouti
 3. Une fiche-pays sur Djibouti dûment remplie

Montant de la Bourse de Recherche :

Un montant de **4 000 dollars US** - payable en versements échelonnés (selon les progrès réalisés).

Durée de la Bourse de Recherche :

La bourse de recherche sera accordée pour 6 mois - strictement tributaire des progrès satisfaisants

Candidatures :

Les candidatures doivent comprendre :

- Un projet de recherche initial acceptable (maximum 5 pages) sur la manière dont l'étude sera menée et qui répondra aux objectifs ci-dessus
- Un *curriculum vitae* complet
- Des copies certifiées illustrant votre parcours universitaire

Les candidatures devront être soumises par télécopie (fax) ou courriel à :

Fax: +27 12 420 4508

Courriel: ati@up.ac.za

Date butoire des candidatures : **Vendredi, 13 novembre 2009**

N.B. Les candidatures seront évaluées selon le barème suivant :

Critères Considérés	Coefficient
Le dossier de candidature est complet	10
Les qualifications sont pertinentes	10
Le projet de recherche est de qualité	40
Le niveau d'anglais est convenable	20
Maîtrise de l'arabe ou du français	10
Critères de nationalité/résidence	10
Total	100

Guinée Equatoriale

Un examen approfondi des taxes foncières en **Guinée Equatoriale**.

Pré-requis :

Le/la candidat(e) idéal(e) :

- Sera en possession d'au moins un diplôme universitaire de premier cycle en finances publiques, en droit, en aménagement du territoire, en études immobilières ou en tout autre domaine d'étude similaire,
- Sera suffisamment qualifié(e) pour entreprendre de la recherche sur les taxes foncières (et autres taxes similaires)
- Maîtrisera le français ou l'espagnol
- Pourra communiquer de façon convenable en anglais,
- Sera un(e) natif (ve) et/ou un(e) résidant(e) de la Guinée Equatoriale

Aperçu du travail exigé :

Le candidat retenu :

- Devra soumettre un projet de recherche approfondi avant le **18 décembre 2009**
- Recueillir des données pertinentes sur les taxes foncières
- Devra soumettre un rapport sur l'avancement de ses recherches avant le **26 Mars 2010**
- Devra être présent à un atelier organisé pour les boursiers par l'Institut Africain des Impôts dans le courant de l'année 2010
- Devra soumettre un rapport final en espagnol, français ou anglais avant le **25 Juin 2010** qui consistera en:
 1. Un rapport détaillé sur l'état des taxes foncières en Guinée Equatoriale
 2. Un résumé concis (deux pages) sur l'impôt foncier en Guinée Equatoriale
 3. Une fiche-pays sur la Guinée Equatoriale dûment remplie

Montant de la Bourse de Recherche :

Un montant de **4 000 dollars US** - payable en versements échelonnés (selon les progrès réalisés).

Durée de la Bourse de Recherche :

La bourse de recherche sera accordée pour 6 mois - strictement tributaire des progrès satisfaisants

Candidatures :

Les candidatures doivent comprendre :

- Un projet de recherche initial acceptable (maximum 5 pages) sur la manière dont l'étude sera menée et qui répondra aux objectifs ci-dessus
- Un *curriculum vitae* complet
- Des copies certifiées illustrant votre parcours universitaire

Les candidatures devront être soumises par télécopie ou courriel à :

Fax: +27 12 420 4508

Courriel: ati@up.ac.za

Date butoire des candidatures : **Vendredi, 13 novembre 2009**

N.B. Les candidatures seront évaluées selon le barème suivant :

Critères Considérés	Coefficient
Le dossier de candidature est complet.	10
Les qualifications sont pertinentes.	10
Le projet de recherche est de qualité.	40
Le niveau d'anglais est convenable.	20
Maîtrise de l'espagnol ou du français	10
Critères de nationalité/résidence	10
Total	100



Pour plus d'informations sur ce programme de bourses, sur d'autres programmes de l'ATI, ou sur l'ATI de manière générale, veuillez contacter :

ATI

Department of Economics
University of Pretoria
Pretoria 0002
City of Tshwane
Afrique du Sud

Tel: +27 12 420 4553
Fax: +27 12 420 4508
Courriel: ati@up.ac.za

Visitez notre site Internet www.ati.up.ac.za



Pour plus d'informations sur la *Lincoln Institute of Land Policy*, veuillez contacter :

Lincoln Institute of Land Policy
113 Brattle Street
Cambridge, MA 02138-3400
Etats-Unis d'Amérique

Tel: +01 617 661 3016
Fax: +01 617 661 7235
Courriel: help@lincolninst.edu

Visitez notre site Internet www.lincolninst.edu